VITRIX

HUILE POUR PARQUET

- PRÊT À L'EMPLOI
- TRÈS BONNE IMPRÉGNATION
- FAIBLE ODEUR
- SÉCHAGE RAPIDE



CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1 classe 4a
COV (valeurs UE)	594 g/litre
DENSITÉ	0,85
VISCOSITÉ (COUPE ISO 2431 N°4)	20 secondes
RENDEMENT	+/- 15 m²/ litre
DILUANT-NETTOYAGE	DILUANT MC
MATÉRIEL D'APPLICATION	Brosse / rouleau / spalter / chiffon
DURETÉ PERSOZ (oscillations-secondes)	140 secondes
SÉCHAGE ENTRE COUCHES	4 heures
MISE EN SERVICE TRAFIC LÉGER	24 heures

VITRIX HUILE POUR PARQUET est un produit conçu à base d'huiles destinées à la protection des parquets et escaliers traditionnels ou en bois exotiques.

PRÉPARATION DES SUPPORTS :

- Effectuer un ponçage "à blanc" du parquet, utilisation d'abrasifs grains 16, 24 ou 36 suivi d'un passage à l'abrasif grain 50 ou 60 puis d'une finition à l'abrasif grain 100 à 120.
- Le support doit être propre, sec (humidité support <10%), dépoussiéré, exempt de traces de cire, de lessive et de salissures (consulter le DTU en vigueur).

MODE D'EMPLOI :

- Pour une meilleure qualité de traitement, appliquer VITRIX FOND DUR au préalable.
- Appliquer la première couche de VITRIX HUILE POUR PARQUET généreusement avec un rouleau, un spalter ou une brosse.
- Après 20 minutes, essuyer le surplus de VITRIX HUILE POUR PARQUET avec un chiffon propre et sec ou utiliser une mono-brosse équipée d'un Pad beige (qui permet une meilleure pénétration de l'huile ainsi qu'un aspect régulier).
- Une deuxième application pourra être effectuée 4 heures après.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Appliquer à une température comprise entre 10 et 25°C et une humidité ambiante <85%.
- Pour les bois exotiques : effectuer un dégraissage préalable.
- Éviter le gaspillage de produit : faites une estimation de la quantité dont vous avez besoin.

CONDITIONNEMENTS DISPONIBLES :

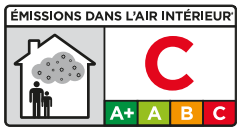
1 L • 5 L

STOCKAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Stocker dans un endroit bien ventilé et frais. Refermer les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser l'huile. Réutiliser l'huile est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Le produit non-utilisé nécessite un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, il ne doit donc pas être jeté avec les ordures ménagères et il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ-PROTECTION DE L'UTILISATEUR :

Liquide et vapeurs inflammables, lire attentivement l'étiquette. Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur demande.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

LES INDICATIONS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE FICHE TECHNIQUE SONT LE RÉSULTAT D'ESSAIS MENÉS AVEC LE PLUS GRAND SOUCI D'OBJECTIVITÉ. IL NE PEUT CEPENDANT EN DÉCOULER DE GARANTIE IMPLICITE OU FORMELLE. IL EST EN OUTRE INDISPENSABLE DE PROCÉDER À DES ESSAIS PRÉALABLES.

DPE

Fabricant de produits pour le décapage, le nettoyage et la protection

Z.A. du Gifard 3 - BP 58 - 35410 DOMLOUP - Tél. 02 99 37 79 00 - Fax : 02 99 37 70 62 - accueil@dpe.fr - **www.dpe.fr**